

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 10 juillet 2018

COMMUNIQUÉ

DÉLIBÉRATION DU CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Budget supplémentaire 2018

Le gouvernement a arrêté un projet de délibération du Congrès relatif au budget supplémentaire 2018. Un budget responsable axé sur la préservation de l'investissement, le désendettement, et qui traduit les engagements pris dans la déclaration de politique générale.

L'économie calédonienne : vers une embellie.

L'économie calédonienne a subi au cours de l'année 2016 la crise du nickel, marquée par des cours qui se sont effondrés, puis stabilisés à des niveaux inférieurs aux coûts de production des usines calédoniennes. C'est plus généralement un ralentissement de l'économie qui a été constaté.

Boostée par l'accélération des réformes mises en œuvre lors de cette même année, notamment les réformes fiscales permettant de rendre du pouvoir d'achat aux Calédoniens, la politique publique de soutien à l'activité des entreprises calédoniennes, mais aussi grâce à une valorisation du cours du nickel qui a atteint 13 000 USD/tonne en fin d'exercice, **l'année 2017 a offert des perspectives encourageantes à l'économie calédonienne pour que 2018 s'affirme comme l'année de la relance.**

Ces perspectives encourageantes se sont traduites par :

- **un déficit commercial en nette diminution** (- 10,9 milliards de francs) porté par des exportations calédoniennes s'élevant à plus de 163 milliards de francs, soit une augmentation de 12 %,
- **un niveau d'emploi calédonien** qui retrouve le niveau historique constaté en 2015, autour de 92 200 emplois,
- **une inflation contenue**, à un niveau légèrement supérieur à 1 % sur l'année.
- **l'indicateur du climat des affaires** (moral des chefs d'entreprises calédoniens) gagne trois points sur l'année, pour retrouver son niveau enregistré début 2015.

L'activité économique témoigne elle aussi d'une reprise, notamment dans les trois priorités sectorielles hors nickel, que sont le tourisme, l'agriculture et les énergies renouvelables.

- **La fréquentation touristique** connaît une hausse de 12 % en 5 ans, avec près de 13 000 nouveaux arrivants, dont 5 000 sur la seule année 2017, ce qui a permis la création de 40 emplois dans l'hébergement et la restauration en 2017 ;
- **Grâce au Schéma de transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC)**, 12 projets production d'énergie renouvelable ont été autorisés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en 2017, représentant un investissement de 13,5 milliards de francs ;
- **Dans le secteur de l'agriculture**, porté par la Politique publique agricole provinciale (PPAP) construite avec le gouvernement en 2015, le taux d'autosuffisance alimentaire de la Nouvelle-Calédonie est passé de 13 % à 17 % en cinq ans. Globalement, le secteur agricole, malgré un contexte difficile (cyclones et sécheresse), atteint un niveau de production de l'ordre de 10 milliards de francs, en augmentation de 2,3 % par rapport à 2015 et de 11 % par rapport à 2012.
- Enfin, les mesures de soutien à l'économie mises en place ont porté leurs fruits sur 2017 où une **nette augmentation des investissements des acteurs économiques calédoniens** est constatée, signe de la confiance accordée par ces derniers :
 - o les crédits à l'investissement accordés aux collectivités locales ont progressé de 11 %, passant de 134 milliards en 2016 à plus de 149 milliards de francs en 2017.
 - o les crédits à l'investissement accordés aux entreprises ont progressé de 6 milliards sur l'année (245.5 Mds en 2017 / 239.4 Mds en 2016), à comparer avec l'évolution moyenne annuelle sur 5 ans de 0.4 Mds.
 - o les crédits à l'habitat accordés aux ménages ont progressé de près de 20 milliards (401.6 Mds en 2017 / 382 Mds en 2016), soit près de 5 milliards de plus que la moyenne annuelle.

Un budget supplémentaire responsable

Dans ce contexte, le budget supplémentaire 2018 de la Nouvelle-Calédonie maintient les priorités de politique budgétaire, à savoir la maîtrise des dépenses de fonctionnement et le soutien à l'investissement :

1. **la maîtrise de la dette est assurée par le choix de consacrer plus de la moitié des ressources disponibles à la réduction du recours à l'emprunt**, ce qui permet de limiter le taux d'endettement de la Nouvelle-Calédonie à un niveau inférieur à 90 % (préconisation de l'AFD - Agence française de développement). C'est ainsi que l'inscription initiale de 4,2 milliards au budget primitif 2018 est réduite à 2,7 milliards de francs.
2. **Le soutien à l'économie se concrétise par l'affectation d'un budget supplémentaire d'environ un milliard de francs à l'équipement** (travaux d'infrastructures et de sécurité des voies de transport, travaux dans les lycées, opérations patrimoniales, investissements directs auprès du secteur BTP). Ceci porte l'enveloppe globale d'équipement en 2018 à 10,9 milliards de francs, soit un niveau supérieur aux périodes précédentes qui plafonnaient à 9 milliards par an en moyenne.

3. Le BS 2018 accorde par ailleurs les aides nécessaires au **maintien du niveau de services de certains établissements publics culturels** (bibliothèque Bernheim, Conservatoire, etc.) **et en matière de desserte aérienne intérieure** (Agence pour la desserte aérienne – ADANC), pour compenser la diminution des participations d'autres collectivités.

Recettes fiscales : des indicateurs positifs

Cette bonne tenue de la conjoncture économique est confirmée par l'évolution des déclarations fiscales :

- **les revenus déclarés par les foyers calédoniens poursuivent leur croissance positive**, de 1,6 % sur le budget 2016, et de 1 % sur le budget 2017, soit une progression de 3 milliards de francs.
- **les importations sont en hausse** : on note une augmentation de 2 milliards de francs en 2017 des sommes déclarées qui sont soumises aux taxes à l'importation.
- **le recouvrement des impôts au premier semestre 2018 préfigure un rendement conforme aux estimations du BP 2018** :
 - les prévisions de hausse du produit de l'impôt sur les sociétés de 3 % au BP 2018 sont confirmées (+ 32 % d'encaissements supplémentaires par rapport à la même période en 2017, soit + 1,1 milliard).
 - le recouvrement de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières et des droits d'enregistrement sont respectivement en hausse de 4 % et 9 %.
 - l'ensemble des taxes à l'importation enregistre une amélioration du recouvrement à la fin du mois de mai de 5 % par rapport à la même période en 2017, soit 1 milliard de francs supplémentaire.

Les chiffres

Le budget supplémentaire reprend les résultats antérieurs, conformément à l'affectation qui a en été faite précédemment. Il permet de financer les restes à réaliser 2017 reportés sur l'exercice 2018, et d'ajuster les dépenses et les recettes en cours d'exercice. Le budget supplémentaire 2018 de la Nouvelle-Calédonie, affecté au budget principal, est arrêté à la somme de 5 780 141 723 F et se décline comme suit :

	Reports 2017 sur 2018		Mesures nouvelles 2018		BS 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	620 606 138	-	441 387 010	1 061 993 148	1 061 993 148	1 061 993 148
Fonctionnement	1 093 750 316	-	3 624 398 259	4 718 148 575	4 718 148 575	4 718 148 575
Total général	1 714 356 454	-	4 065 785 269	5 780 141 723	5 780 141 723	5 780 141 723

Il porte ainsi le budget principal propre de 2018 à la somme de 70 841 657 674 F détaillé comme suit :

	BP 2018 + DM		BS 2018		BP + BS 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement						
002-RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-	3 681 580 908	-	3 681 580 908
930-ADMINISTRATION GENERALE	10 696 986 286	1 502 530 962	463 012 317	178 900 000	11 159 998 603	1 681 430 962
931-SECURITE ET ORDRE PUBLIC	918 756 243	190 000 000	102 100 189	-	1 020 856 432	190 000 000
932-ENSEIGNEMENT	5 161 975 188	222 190 000	15 654 942	-	5 146 320 246	222 190 000
933-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	2 658 221 474	26 600 000	167 571 820	34 000 000	2 825 793 294	60 600 000
934-SANTE	891 297 197	42 640 000	322 422 023	148 000 000	1 213 719 220	190 640 000
935-PROTECTION ET ACTION SOCIALE	2 509 660 456	94 802 490	77 232 984	10 000 000	2 586 893 440	104 802 490
936-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	5 168 207 303	753 790 450	409 169 855	-	5 577 377 158	753 790 450
937-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	1 483 876 156	101 267 040	97 365 002	470 000	1 581 241 158	101 737 040
938-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	3 470 459 306	625 276 993	436 510 500	-	3 906 969 806	625 276 993
939-ECONOMIE	3 708 239 948	303 182 448	257 784 649	6 502 053	3 966 024 597	296 680 395
940-IMPOSITIONS DIRECTES	-	-	-	-	-	-
941-AUTRES IMPOTS ET TAXES	12 000 000	230 000 000	-	-	12 000 000	230 000 000
942-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	-	6 200 000 000	-	-	-	6 200 000 000
943-OPERATIONS FINANCIERES	900 650 000	33 903 051 239	16 596 659	225 904 607	917 246 659	34 128 955 846
944-FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	250 866 402	-	1 062 597	-	251 928 999	-
945-PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES	71 577 000	140 000 000	688 176 078	445 795 113	759 753 078	585 795 113
946-TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	2 500 000 000	-	50 000 000	-	2 550 000 000	-
953-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 932 558 663	-	1 644 798 844	-	5 577 357 507	-
Total Fonctionnement	44 335 331 622	44 335 331 622	4 718 148 575	4 718 148 575	49 053 480 197	49 053 480 197
Investissement						
001-SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT	-	-	-	585 406 633	-	585 406 633
900-ADMINISTRATION GENERALE	1 480 460 311	330 000 000	172 033 067	-	1 652 493 378	330 000 000
901-SECURITE ET ORDRE PUBLIC	471 360 000	199 474 033	44 346 997	-	515 706 997	199 474 033
902-ENSEIGNEMENT	1 312 757 931	6 300 000	298 122 901	-	1 610 880 832	6 300 000
903-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	704 641 852	26 400 000	24 876 321	25 000 000	679 765 531	51 400 000
904-SANTE	512 367 016	450 440 000	5 000 000	5 000 000	517 367 016	455 440 000
905-PROTECTION ET ACTION SOCIALE	102 300 000	3 000 000	45 000 000	68 842 166	147 300 000	71 842 166
906-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	98 510 000	-	57 750 000	-	156 260 000	-
907-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	529 909 341	166 300 000	189 000 000	-	718 909 341	166 300 000
908-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	3 442 396 024	75 180 000	99 416 504	11 000 000	3 541 812 528	86 180 000
909-ECONOMIE	1 102 899 632	6 000 000	208 800 000	82 500 000	1 311 699 632	88 500 000
923-DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	4 512 000 004	6 339 249 415	1 000 000	205 441 229	4 513 000 004	6 133 808 186
9240301-CENTRE GERONTOLOGIE CLINIQUE DU CHS ALBERT BOUSQUET	-	-	-	-	-	-
9240302-EXTENSION ET RESTRUSTURATION DE L'HOPITAL KOUMAC	-	-	-	-	-	-
9240303-LOCAUX PERMIS DE CONDUIRE EN PROVINCE NORD	-	-	-	-	-	-
9240501-PSYCHIATRIE DU CHS ALBERT BOUSQUET	-	-	-	-	-	-
9240801-TRAVERSE DE POYA	-	-	-	-	-	-
9240802-TRAVERSE DE KONE	-	-	-	-	-	-
9240803-TRAVERSE DE BOURAIL	-	-	-	-	-	-
9240804-TRAVERSE DE WE	-	-	-	-	-	-
9240805-TRAVERSE DE KOUMAC	-	-	-	-	-	-
9240806-GIRATOIRE ALAMANDAS DUMBEA	-	-	-	-	-	-
9240807-RENOVATION LOCAUX EFPA	50 000	-	700 000	-	750 000	-
9240808-CARREFOUR VOH-SUD	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	-	-
9241001-HOPITAL DE KONE	-	-	-	-	-	-
9241101-CONSTRUCTION CENTRE FORMATION INDUSTRIEL BOURAIL	-	-	-	-	-	-
9241102-INTERNAT DE GARCONS EFPA BOURAIL XE FED	-	-	-	-	-	-
9241201-CENTRE HEBERGEMENT DE KONE	-	-	-	-	-	-
9241202-CENTRE ACCUEIL EPEFIP PES PECHE OUEVA	-	-	-	-	-	-
9241701-CENTRE CONTROLE TECHNIQUE VEHICULES CANALA	-	-	-	-	-	-
9241702-UNIVERSITE VANUATU - FICOL	83 532 218	83 532 218	-	-	83 532 218	83 532 218
925-OPERATIONS PATRIMONIALES	6 323 000 000	6 323 000 000	15 700 000	15 700 000	6 338 700 000	6 338 700 000
926-TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	-	2 500 000 000	-	50 000 000	-	2 550 000 000
951-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	3 932 558 663	-	1 644 798 844	-	5 577 357 507
954-PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-	234 750 000	-	-	-	234 750 000
Total Investissement	20 726 184 329	20 726 184 329	1 061 993 148	1 061 993 148	21 788 177 477	21 788 177 477
Total général	65 061 515 951	65 061 515 951	5 780 141 723	5 780 141 723	70 841 657 674	70 841 657 674

* *

*